

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL INVESTIT POUR NOTRE TERRITOIRE

DÉPARTEMENT
&
MEURTHE
MOSELLE



RECONSTRUCTION
DU PONT DE SAINT-MANSUY
RUE SAINT-MANSUY 54200 TOUL

DURÉE DES TRAVAUX : 3 MOIS

MI-SEPTEMBRE À LA FIN D'ANNÉE 2018 (HORS INTEMPÉRIES ET ALÉAS DE CHANTIER)

SUSPENSION DE LA CIRCULATION ENTRE LE 17 SEPTEMBRE ET LE 28 OCTOBRE 2018

La reconstruction du Pont de Saint-Mansuy est un projet important de la politique ambitieuse que le Département conduit en matière d'infrastructures routières en 2018. Grâce à des investissements importants, le conseil départemental assure la sécurité et l'amélioration du réseau routier, ainsi que le développement du territoire de la Meurthe-et-Moselle.

Situé rue Saint-Mansuy, sur le canal de la Marne au Rhin à Toul, le pont de Saint-Mansuy est un pont mobile levant constitué de poutres métalliques sous chaussée.

Il a été construit en 1970 et permet à la RD 611 de franchir le canal de la Marne au Rhin à Toul. Cet ouvrage de presque 50 ans s'est détérioré avec le temps et présente de nombreuses faiblesses.

En effet, la structure métallique porteuse s'est révélée très dégradée.

L'état de corrosion avancé des entretoises et des poutres principales en fait partie.

La RD611, un axe de circulation important pour l'agglomération toulouise, fait partie du réseau départemental structurant. Elle est un itinéraire majeur pour les transports de plus de 3,5 tonnes, et constitue un axe essentiel pour les commerçants à proximité de la rue Saint-Mansuy et l'économie locale.



UN IMPÉRATIF

LIMITER LA GÊNE POUR LES USAGERS ET RÉDUIRE LES TEMPS DES TRAVAUX

- Pour gêner le moins possible les usagers, le Département profite de la période obligatoire de chômage du canal (arrêt des circulations fluviales), programmée par les Voies Navigables de France, pour reconstruire le tablier du pont à cette même date.
- Durant les 6 semaines de coupure de la circulation sur le pont à compter du 17 septembre jusqu'au 28 octobre 2018, une passerelle sera installée à l'amont du pont actuel et permettra de garantir le maintien de la circulation piétonne et cycliste.
- L'accès aux commerces est maintenu pendant toute la durée des travaux. Des panneaux seront installés pour indiquer l'ouverture de ces derniers.
- Réunion publique d'information le **25 juin 2018 à 18 h aux ateliers municipaux -rue du Champ de Foire à Toul-** pour expliquer le projet du département et répondre aux questions des habitants.

COÛT TOTAL DU PROJET

750 000 €

- 505 000 € investis par le conseil départemental
- 245 000 € investis par Les Voies Navigables de France.

UN CHANTIER D'OUVRAGE EN PATRIMOINE CROISÉ

- Le conseil départemental prend en charge l'ensemble du tablier.
- Les Voies Navigables de France prennent en charge les éléments permettant la mobilité de l'ouvrage.

UN CHANTIER RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

- Un kit anti-pollution pour prévenir toute pollution accidentelle du canal.
- Le recyclage des matériaux de l'ancien pont métallique.
- Le tri et le recyclage des déchets.

SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE

Le marché de la rénovation a été attribué à l'entreprise Berthold (Meuse). Conformément à la dynamique d'insertion dans laquelle s'inscrit le Département à l'égard des personnes en difficulté, une clause de 250 heures minimum d'insertion est prévue, s'adressant en priorité aux bénéficiaires du RSA et aux habitants de Meurthe-et-Moselle.

Pendant la période de chômage du canal, du 17 septembre au 28 octobre 2018, la circulation sera coupée pour tous les véhicules, légers et poids lourds, y compris pour les véhicules de sécurité et de livraison.

- La **dévi**ation des poids lourds de plus de 3,5 tonnes se fera par les RD611, RD904, RD118A, RD908 et RD400.
- La **dévi**ation pour les véhicules légers se fera par les RD111 et RD400.
- Les **piétons et les cyclistes** pourront emprunter la passerelle piétonne installée à côté du pont actuel pendant cette période.



ATTENTION !
PENDANT
6 SEMAINES
LA CIRCULATION
AUTOMOBILE
EST SUSPENDUE
DU 17/09/18
AU 28/10/2018